

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Etablissement National de la Navigation Aérienne

Direction de la Logistique

3, rue Kaddour Rahim, Hussein-Dey Alger

N° d'identification fiscale (NIF):000016001391332

Site web: www.enna.dz

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.N.A, l'Etablissement National de la Navigation Aérienne (ENNA), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°08/ DL/2017 Portant :

« Travaux de génie civil pour l'installation des aides visuelles à l'Aérodrome d'Annaba »

Que le marché a été attribué provisoirement à la société : ETB-TCE-MAGHNI-Skander.
Pour un montant de : **14.399.679,49 DA TTC.**

Que la procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Soumissionnaire	Note technique (70 points)	Note financière (30points)	Note globale (100 points)	Délai
ETB/TCE MAGHNI-Skander NIF N° 198723010616337	 59.66 Pts	 30,00 Pts	 89,66 Pts	 Soixante-dix (70) jours

Les soumissionnaires, intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapprocher des services de l'ENNA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de L'ENNA, dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant.